

PARTICIPER

Magazine de la Coopération de production

La tannerie BCS du fonds de pension à la coopérative

En 1998, la tannerie BCS tombait dans l'escarcelle d'un fonds de pension américain. Cette année, elle s'est transformée en Scop. Rencontres avec les principaux acteurs de cette reprise.

(pages 28 et 29)

> Enjeux



Comment organiser la démocratie interne ?

> Dossier

Europe : de nouvelles frontières pour les coopératives

> Métiers

Les coopératives d'architectes : construire autrement

Les coopératives d'architectes : construire autrement

Avec une manière plus souple de s'associer et une attention particulière portée à l'environnement, les coopératives d'architectes veulent introduire une dimension collective dans une profession souvent individualiste.

Inutile de chercher une Scop d'architectes née avant la fin des années 70. Si, pour les Scop, les tables de la loi sont bien celles de 1947, il a fallu attendre exactement trente ans de plus, en 1977, pour que le législateur autorise les cabinets d'architectes à s'organiser sous divers statuts, dont celui de coopérative. Dans la foulée, une première vague de créations de Scop d'architectes a salué cette nouvelle loi. Puis, depuis 2000, de nouvelles ouvertures viennent exprimer la recherche d'une architecture durable. Au total, il existe aujourd'hui une cinquantaine de cabinets d'architecture en Scop. Avec un même objectif : associer le plaisir de porter un projet collectif et la volonté de construire autrement logements et équipements.

Faciliter l'intégration des jeunes architectes

Les premières Scop d'architectes n'ont eu aucun mal à se glisser dans le moule coopératif. L'esprit était déjà présent ! La Scop Aktis s'est créée à Grenoble en 1981, autour du souhait de jeunes architectes d'exercer leur profession d'une façon différente, sur des bases collectives et égalitaires. Un premier concours remporté leur a permis de lancer le cabinet avec quatre associés. Depuis, Aktis s'est considérablement développée. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de salariés, dont huit architectes associés. Pour Françoise Excoffier, la neuvième associée, en charge de la gestion administrative de la société, l'un des atouts de ce statut est de faciliter l'entrée des jeunes architectes dans la profession : « Pour nous, il est évident que c'est le sociétariat qui fait vivre l'entreprise et garde les gens motivés. »

Les avantages du salariat

La Scop Acaur (Atelier coopératif d'architecture et d'urbanisme), dans le 13^e arrondissement de Paris, a vécu un démarrage semblable à celui d'Aktis, en 1978. Didier Rodes, le gérant actuel, voulait promouvoir des idées nouvelles sur l'urbanisme avec d'autres jeunes architectes frais émoulus de l'École d'architecture de Versailles. Sur la base d'une agence plus ancienne qui s'est transformée en Scop, chacun des six associés fondateurs a versé 5 000 francs de l'époque pour constituer le capital initial. Pour Didier Rodes, ce qui l'emporte désormais dans le fait d'être une coopérative, c'est le salariat : « En Scop SARL, nous sommes salariés. Or, dans l'histoire d'Acaur, il est arrivé qu'on passe par des périodes d'inactivité. En libéral, nous n'aurions pas pu bénéficier de l'assurance chômage. » En 2000, le départ des deux fondateurs n'a pas remis en cause l'existence de la Scop, qui compte désormais quatre associés. Ensemble, ils continuent de vouloir lier rentabilité et solidarité. Acaur construit en ce moment 46 logements sociaux à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Comme Aktis, la Scop Gcau (Groupe coopératif d'architecture et d'urbanisme) est née en 1981, à Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées. Cette Scop compte aujourd'hui sept associés, dont trois



Pour Françoise Excoffier, associée au sein de la Scop Aktis, « c'est le sociétariat qui fait vivre l'entreprise et garde les gens motivés ».

architectes, qui portent une attention particulière aux questions environnementales et énergétiques. Pour Philippe Guitton, un des directeurs associés du Gcau, un des principaux avantages d'être une Scop est de profiter de l'effet réseau. Pour la structuration juridique du Gcau, ils se sont appuyés sur l'Union

« On travaille avec les bureaux d'études et les entreprises du bâtiment en Scop. »

Philippe Guitton, Scop Gcau

régionale Midi-Pyrénées. La Scop a aussi été recapitalisée par Socoden. « Il y a également de nombreux bureaux d'études sous forme coopérative avec lesquels on travaille, explique Philippe Guitton. On sait aussi que les Scop du BTP sont très nombreuses et on travaille bien sûr avec

elles, quand elles obtiennent la priorité dans les appels d'offres. » Cabinets d'architecture, bureaux d'études, groupes de BTP du secteur coopératif partagent ainsi des valeurs communes.

La coopérative, un levier de transformation sociale

Pour Bernard Delmas, juriste au Conseil national de l'ordre des architectes, la motivation première de ceux qui créent des structures coopératives est souvent citoyenne. « A l'heure actuelle, nous avons peu de demandes pour créer sous cette forme, souligne-t-il. Je pense qu'il est difficile de sortir de la Scop, ce qui peut être vécu comme un risque, et le cadre juridique paraît plus lourd qu'en profession libérale. »

Mais ces obstacles n'ont pas paru déterminants aux yeux des quatre associés d'Atelier 15, une Scop SARL fondée à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) en 2005. Pour eux, le choix de ce statut est l'aboutissement de quinze années de travail en commun autour des constructions en bois. A l'Atelier 15, les préoccupations collectives et sociales n'ont fait que répondre à des convictions environnementales déjà bien ancrées. Dans leur Scop, les associés d'Atelier 15 ont aussi opté pour un éventail des salaires très réduit et une gérance tournante tous les deux ans. Introduire une dimension collective dans une profession très individualiste est un élément primordial à

leurs yeux. Mais avant tout, pour Alain Costes, l'un des associés, « la coopérative est un levier de transformation sociale et environnementale ». Le cabinet vient ainsi de dessiner un projet de hameau durable pour la mairie de Chamonix.

L'intérêt d'Atelier 15 pour l'outil coopératif ne s'arrête pas là, puisque les architectes travaillent avec le conseil général du Val-de-Marne à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) qui proposerait un emploi et un logement à des personnes démunies. « Notre intention est de créer une entreprise d'insertion, poursuit Alain Costes, avec comme cœur de métier la construction de logements en bois. Les personnes en insertion, chômeurs, RMistes, jeunes sans formation, pourront ainsi acquérir une compétence professionnelle nouvelle et en même temps participer, pour certains d'entre



Atelier 15 participe tous les ans à la construction d'au moins deux maisons individuelles en bois.

eux, à la construction de leur propre habitation. » Cette initiative vise aussi à montrer que le développement durable peut être mis au service de tous. Un projet coopératif en somme, comme le sont ceux de ces cabinets d'architectes qui veulent construire autrement.

ERIC LARPIN

A Nantes, les maisons vertes de Tierr Habitat

De plus en plus de particuliers sont attirés par l'habitat écologique. Des coopératives se positionnent sur ce créneau proche de leurs valeurs. En 2005, Christian Hamani et Jean-Michel Mézange ont créé Tierr Habitat, une Scop SARL qui fait la promotion des constructions en matériaux naturels (paille, bois, chanvre, terre, etc.). Ils avaient démarré leur activité en 2001, à Nantes, sous forme associative. Constatant qu'ils pouvaient compter sur quatre à cinq chantiers de construction ou rénovation par an, ils ont lancé leur activité économique. Tierr Habitat soutient des particuliers dans leurs projets d'autoconstruction, en les conseillant dans l'utilisation des matériaux naturels. « La Scop correspond à l'esprit qui nous anime, souligne Jean-Michel Mézange, cogérant. Un projet collectif durable, ça définit aussi bien la coopérative ancrée sur son territoire que les constructions que nous voulons bâtir. » Une même logique les a amenés à ne s'appuyer que sur des financeurs solidaires (Cigales, Garrigue, France active) pour constituer leur capital. Outre les maisons vertes pour les particuliers, Tierr Habitat ambitionne d'édifier prochainement une école et un magasin bio dans la région nantaise.

E. L.

Contact : Tierr Habitat, 28 rue Claude-Lorrain, 44100 Nantes, courriel : tierrhabitat@free.fr

Contacts

- **Gcau**, 33 rue Brauhauban
65000 Tarbes, tél : 05 62 93 04 06
- **Aktis architecture**, 4 Cours Berriat
38000 Grenoble,
tél : 04 76 47 34 24
- **Acaur**, 3 rue de la Cité universitaire
75013 Paris, tél : 01 53 80 80 20
- **Atelier 15**, 15 rue Barbès
94200 Ivry-sur-Seine,
tél : 01 45 21 94 04